

**BIENVENUE
DANS
LE CHOLETAIS**

**GUIDE
DE
L'ÉTUDIANT**

2021



Le Choletais
L'audace pour réussir

SE REPÉRER, S'INFORMER

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Hôtel d'Agglomération
BP 62111 - 49321 Cholet Cedex
02 44 09 25 00

+ D'INFOS cholet.fr

(onglet "chaînes thématiques" / "enseignement" :
lien en bas de page "la vie étudiante dans
le Choletais")

MAIRIE DE CHOLET

Hôtel de Ville
BP 32135 - 49321 Cholet Cedex
02 72 77 20 00

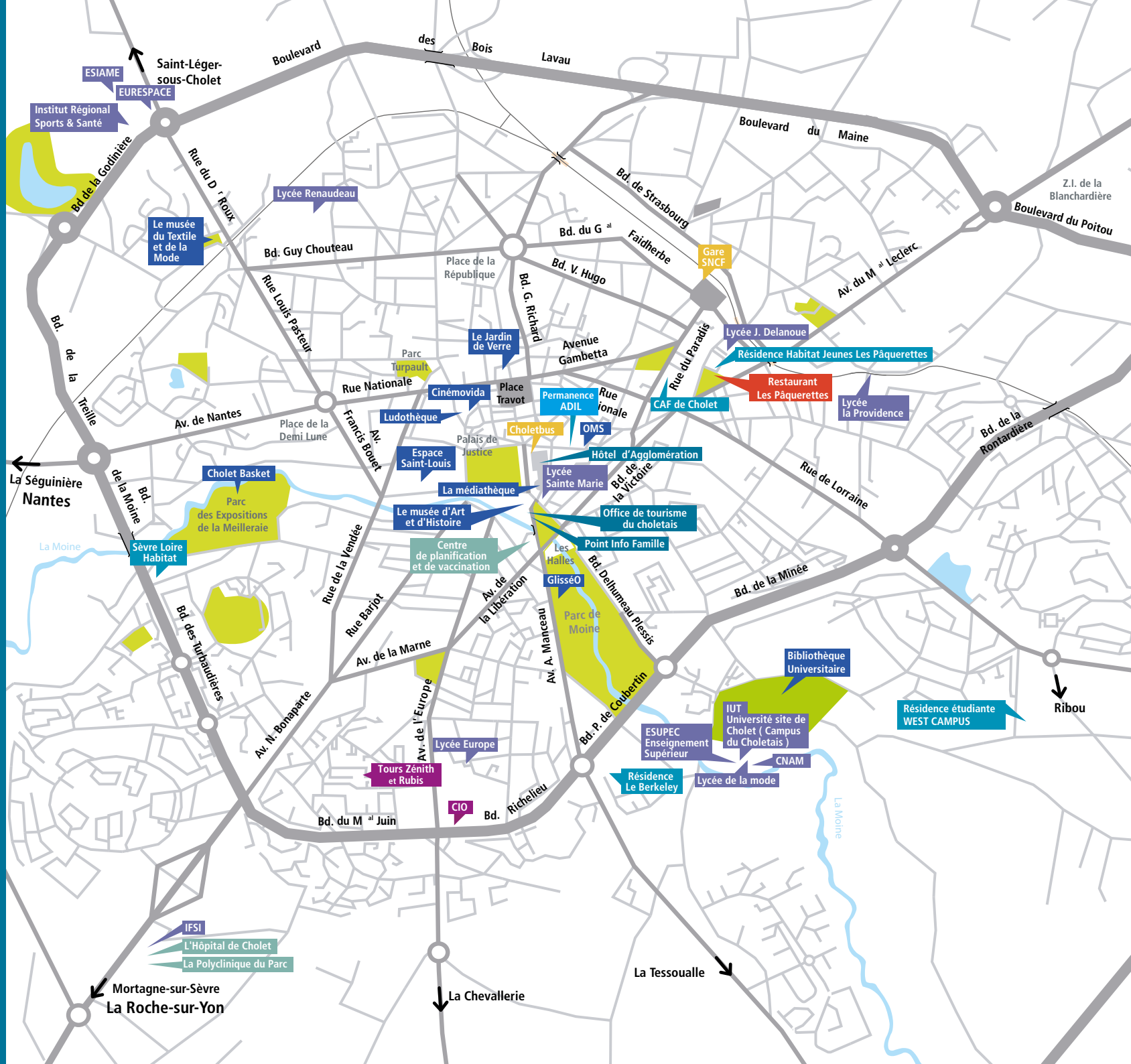
+ D'INFOS cholet.fr

OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS

14 avenue Maudet BP 10636
49306 Cholet Cedex
02 41 49 80 00
info-accueil@ot-cholet.fr

Passeport aux nouveaux Choletais avec de nombreux
avantages et réductions dans les domaines sport-
loisirs et culture

+ D'INFOS ot-cholet.fr





SE LOGER

LA GARANTIE, LA CAUTION

LE DÉPÔT DE GARANTIE

Limité à un mois de loyer hors charges pour les locations vides, il garantit le respect de vos obligations (exemple : paiement des réparations locatives).

Aucun dépôt de garantie ne peut être demandé en cas de bail mobilité.

Avance Loca-Pass

Financement du dépôt de garantie pour les étudiants ou jeunes de moins de 30 ans.

+ D'INFOS

Action Logement - 02 41 71 33 60

Fonds Solidarité Logement

Si vous disposez de ressources faibles et rencontrez des difficultés, vous pouvez demander une aide au Fonds de Solidarité Logement (subvention). Elle peut couvrir le dépôt de garantie et les frais de location divers auxquels vous avez à faire face.

Adressez-vous à une assistante sociale.

LA CAUTION

Afin de s'assurer du paiement du loyer et des charges, le propriétaire peut vous demander la caution d'un tiers, c'est-à-dire l'engagement d'une personne ou d'un organisme de payer le loyer et les charges en cas de défaillance de votre part.

VISALE (Visa pour le logement et l'emploi)

Système de cautionnement des loyers pour tous les jeunes étudiants ou alternants de moins de 30 ans. Gratuit et dématérialisé.

+ D'INFOS visale.fr

LES AIDES AU LOGEMENT

L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

Attribuée en fonction de la situation familiale et économique du bénéficiaire et pour les logements conventionnés seulement, elle est versée directement au bailleur. Le locataire ne paie que la différence entre le montant de l'APL et celui du loyer et des charges qu'il acquitte.

L'ALLOCATION LOGEMENT (AL)

Attribuée, sous condition de ressources, à tout locataire qui ne bénéficie pas de l'APL.

Si vous avez moins de 21 ans, l'octroi d'une aide au logement en qualité d'allocataire fait perdre à vos parents les prestations familiales en votre faveur. Il y a donc lieu d'effectuer un choix en accord avec eux.

L'AIDE MOBILI-JEUNE®

Si vous avez moins de 30 ans, que vous êtes en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole, vous pouvez demander cette aide à Action Logement pour alléger votre quittance de loyer... Montant pris en charge entre 10 € et 100 € / mois.

LES DROITS ET OBLIGATIONS

LE CONTRAT DE LOCATION OU "BAIL"

Le contrat de location ou "bail" fixe les règles qui vont régir votre occupation des lieux, sa durée, les conditions de règlement du loyer et celles de sa résiliation. Le contrat de location, non meublée ou meublée, doit correspondre à un contrat type depuis le 1er août 2015. Une notice d'information doit également être transmise au locataire. Le bailleur doit délivrer un logement décent. Le bailleur ne peut pas demander de pièces justificatives au futur locataire en dehors de celles figurant sur une liste (Décret du 5/11/2015). La durée du bail est de trois ans pour une location vide et d'un an pour une location meublée (possibilité de le limiter à 9 mois pour un étudiant).

Depuis le 27 novembre 2018, l'étudiant peut également signer un bail mobilité d'une durée de 1 mois minimum et de 10 mois maximum pour un logement meublé. Ce contrat ne peut être ni renouvelé, ni reconduit. Il peut toutefois être modifié une fois, par avenant, sans que la durée totale du contrat ne dépasse 10 mois.

LE LOYER

Les modalités de révision du loyer pour les logements loués non meublés, par un propriétaire privé, sont prévues par la loi.

En contrepartie du paiement du loyer et des charges, le locataire peut demander une quittance, document qui indique distinctement le montant du loyer et des charges qu'il a payés. Le propriétaire doit alors lui transmettre gratuitement la quittance.

LES CHARGES

Le locataire doit payer des charges correspondant aux :

- frais entraînés par les services rendus liés au logement et à l'usage de l'immeuble (consommations d'eau ou d'énergie, ascenseur, chauffage collectif) ;
- dépenses d'entretien et de petites réparations des parties communes de l'immeuble ;
- taxes locatives, si le locataire en bénéficie (ordures ménagères ou assainissement).

En cas de logement meublé les charges peuvent être fixées forfaitairement. Le locataire effectue les menues réparations et les réparations d'entretien courant, les réparations importantes incombent au propriétaire.

L'ASSURANCE HABITATION

Le locataire d'un logement vide ou meublé doit obligatoirement souscrire une assurance contre les risques locatifs et transmettre au propriétaire l'attestation correspondante. À défaut de remise de l'attestation d'assurance, le bailleur peut souscrire une assurance pour le compte du locataire. Le montant de la prime est récupérable par douzième à chaque paiement de loyer.

CAF DE CHOLET

Service simplifié sur Internet pour faire sa demande d'aide aux logements.

44 rue du Paradis à Cholet

Ouverture : du lundi au vendredi

de 8h45 à 16h sans interruption

0 810 25 49 30

+ D'INFOS caf.fr

SE LOGER

L'ÉTAT DES LIEUX, LE PRÉAVIS

Ce document essentiel décrit l'état du logement loué, et est établi d'un commun accord. En cas de litige, le propriétaire s'appuiera sur ce document.

Pour les locations meublées, l'état des lieux devra être complété par un inventaire et état détaillé du mobilier (liste des meubles et description de l'état).

Le locataire peut donner congé à tout moment, en cours de bail, avec un préavis d'un mois en location meublée et de trois mois en location vide (réduit à un mois sous conditions).

Même s'il quitte les lieux avant la fin du préavis, le locataire doit payer le loyer et les charges pendant toute la durée du préavis, sauf si entre-temps un nouveau locataire lui succède avec l'accord du propriétaire.

En cas de colocation, elle peut être formalisée par un contrat unique ou plusieurs contrats entre le locataire et le bailleur. Il existe des dispositions particulières depuis la loi ALUR, notamment pour les charges locatives et la solidarité du loyer. Le bailleur ne peut pas imposer la solidarité en cas de bail de mobilité.

LA TAXE D'HABITATION

Elle est due pour l'année entière dès lors que le locataire occupe les lieux au 1^{er} janvier de l'année. Cependant, il est possible de bénéficier d'un allègement de cette taxe si on est peu ou non imposable. Certains contribuables pourront bénéficier d'un dégrèvement d'office de la taxe d'habitation au titre de la résidence principale à compter des impositions pour 2018 (dégrèvement progressif jusqu'en 2020). Il ne s'appliquera pas aux contribuables bénéficiant déjà de dégrèvements et d'exonérations. Les étudiants qui occupent une chambre meublée chez l'habitant en sont exonérés.

+ D'INFOS impots.gouv.fr



AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE MAINE ET LOIRE (ADIL)

Information personnalisée et pratique, objective et gratuite, sur le logement, l'habitat et l'urbanisme, en matière juridique, fiscale et financière.

Permanence les vendredis, de 8h30 à 12h30, sans rendez-vous, et de 14h à 18h sur rendez-vous.

Lieu : 58 rue Saint Bonaventure à Cholet, parking Prisset, local de la Ville de Cholet - 49300 Cholet

Tél. du lundi au jeudi de 9h à 13h au 02 41 81 89 40
contact@adil49.com

+ D'INFOS adil49.org

PERMANENCES LOGEMENT POUR LES 16-30 ANS

Accueil, information et orientation dans la recherche et l'accès à un logement. Permanences les mardis de 16h à 19h, sur rendez-vous. Créneau sans rendez-vous de 16h à 16h45.

Vous avez entre 15 et 30 ans ?

Des questions sur votre logement futur ou actuel ?

Appelez gratuitement le numéro régional:

LoJIC : 02 51 86 74 00

Lieu : Association Habitat Jeunes du Choletais

5 rue de la Casse - 49300 Cholet

logement@habitatjeunes-choletais.fr

+ D'INFOS habitatjeunes-choletais.fr

AFIN DE FACILITER L'ACCÈS À UN LOGEMENT,

voici les principales adresses offrant des logements accessibles aux étudiants et aux jeunes.

SÈVRE LOIRE HABITAT

(organisme HLM)

34 rue de St Christophe CS 32144

49321 Cholet Cedex

02 41 75 25 25

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

+ D'INFOS slh-habitat.fr

Résidences Rubis et Zénith

(rue Saint Vincent de Paul à Cholet)

• Logements jeunes et étudiants

Appartements T1 bis et T2 non meublés (de 30 à 49 m²) avec cuisine équipée d'une plaque vitrocéramique et d'un réfrigérateur.

Accès WIFI.

• Économique

Le loyer mensuel (hors charges) est en moyenne de 189 € pour un T1 bis et de 242 € pour un T2.

Ces logements ouvrent droit à l'APL.

• Proximité

Proche du lycée Europe et du domaine universitaire, de l'hôpital et de nombreux commerces et services.

ASSOCIATION HABITAT JEUNES DU CHOLETAIS

Résidence Habitat Jeunes Les Pâquerettes

5 rue de la Casse

49300 Cholet

02 41 71 36 36

logement@habitatjeunes-choletais.fr

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

+ D'INFOS habitatjeunes-choletais.fr

• Logements jeunes et étudiants

chambres meublées ou studios équipés avec accès WIFI et salle de bains individuelle.

• Économique

Loyer charges comprises, possibilité d'APL dès le 1^{er} mois.

Tarifs : de 112€ (chambre) à 192 € (studio) pour un étudiant boursier, et de 145 € (chambre) à 225 € € (studio) pour un non boursier.

• Facile d'accès

à 8 minutes du centre-ville et de la gare, et à proximité du réseau de transport en commun.

• Convivial

logement privatif avec la possibilité de rencontrer d'autres jeunes.

• Pratique

restauration sur place, tarif CROUS, tarif laverie, cafétéria, espace multimédia.

SE LOGER

RÉSIDENCE LE BERKELEY (privée)

10 rue Roger Hostein 49300 Cholet
Contact : Agence SERGIC
02 41 18 22 18 - sergic.com

- **Location de studio vide ou meublé** (24 m²) avec kitchenette équipée.
- **Loyers mensuels indicatifs** : de 315€ à 355€ charges comprises et services inclus (hors laverie automatique), ouvrant droit à l'APL et à l'ALS, honoraires de location en sus.
- **Proximité du domaine universitaire**, et à 5 minutes du centre-ville.
- **Services INCLUS dans le loyer** : salle WIFI, salle de sport, salle TV, parking aérien, local à vélo, résidence sécurisée avec présence quotidienne d'un régisseur sur place.
- **Service en supplément** : accès à la laverie automatique.

RÉSIDENCE WEST CAMPUS CHOLET

60 Avenue du Parc 49300 Cholet
02 42 97 20 20 - westcampus.fr

- **Résidence étudiante entièrement neuve (2020) et sécurisée proposant des appartements meublés** avec place de parking incluse.

Grande pièce de vie : équipée d'un lit double, d'un fauteuil-club, d'un coin repas et bureau (internet en WIFI inclus dans tous les appartements). Kitchenette équipée (frigo, plaques de cuisson, micro ondes, hotte, évier, rangements).

Salle d'eau privative avec douche, WC, lavabo et sèche serviette. La résidence possède une salle de sport et une laverie.

Un responsable de résidence est présent pendant les horaires d'ouverture. Loyer mensuel indicatif : à partir de 395€ (eau, électricité, chauffage inclus). Aucun frais d'agence.

La résidence est ouverte aux APL.

JF ACCUEIL & FORMATION

47/50 rue Alphonse Darmaillacq
49300 Cholet 02 41 49 06 30
jf.accueil.formation@orange.fr

- **Accueil/Information** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, et le samedi de 9h à 12h

+ D'INFOS jf-accueil-formation.fr

- **Résidence étudiante avec chambres meublées.**
Chambres doubles avec bureau, rangements et salle de bain privative - Linge de lit fourni et ménage compris.
Restauration sur place.
- **À la nuit, au mois ou à l'année !**
Formule très souple - Eligible aux aides au logement CAF et Mobili-Jeune
- **Idéal pour les alternants**
Loyer calculé à partir des jours de présence définies lors de l'élaboration du bail Mobil-Jeune
- **Ouvert à tous**
Stagiaires, étudiants, scolaires, apprentis : tarif adapté selon la durée de l'engagement
- **Proche du centre ville**
À 5 minutes de la gare et des principales lignes de bus
- **Gratuit sur place**
Petit déjeuner - Wifi - Parking privé - Animations - Activités sportives - Foyer (TV, billard et babyfoot)
- **Sécurisé**
Accès par digicode - Surveillant de nuit

PARTICULIERS

POINT INFO FAMILLE :

listes actualisées de logements proposés par des particuliers **02 72 77 22 10**

CENTRALE DU LOGEMENT ÉTUDIANT DU CROUS

lokaviz.fr

LES JOURNAUX GRATUITS

Paru-Vendu : paruvendu.fr
Top Annonces : topannonces.fr

SE RESTAURER



ASSOCIATION HABITAT JEUNES DU CHOLETAIS

RESTAURANT LES PÂQUERETTES

Restaurant agréé CROUS

5 rue de la Casse
49300 Cholet
02 41 71 36 36

- **Self-service** ouvert de 11h45 à 13h30 du lundi au vendredi, de 19h à 20h du lundi au jeudi, y compris pendant les vacances scolaires.
- **Tarifs spécifiques** aux scolaires, jeunes en formation post-bac et personnes à faibles ressources.
- **WIFI gratuite**
- **Formule snacking** J'Déjeune

+ D'INFOS habitatjeunes-choletais.fr

ESUPEC Restaurant La Station E (midi)

Restaurant agréé CROUS

3 rue Henri Huré
49300 Cholet
02 41 49 16 50

- **Self-service** ouvert de 11h15 à 13h15 du lundi au vendredi, en période universitaire

LE LYCÉE DE LA MODE (midi)

Restaurant agréé CROUS

20 rue du Carteron - BP 2124
49321 Cholet Cedex
02 41 71 00 53

L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ DU CAMPUS

Situé au cœur même du Campus, l'espace de convivialité est un lieu de restauration de 100 m² qui met à disposition des étudiants des distributeurs de boissons et de nourriture. Pour les étudiants qui préfèrent la cuisine "maison", plusieurs micro-ondes sont à leur disposition. À tout moment de la journée, c'est également l'endroit idéal pour se détendre et profiter de la vie étudiante à Cholet !

voir page 18



FINANCER SES ÉTUDES

CROUS DE NANTES

Dossier Social Étudiant (DSE) pour obtenir une bourse et/ou un logement du CROUS.

Inscription sur internet avant le 31 mai.

Possibilité d'aides d'allocations spécifiques ponctuelles : ASAP.

2 boulevard Guy Mollet - 44300 Nantes
02 30 06 02 44

+ D'INFOS crous-nantes.fr

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Sous certaines conditions, plusieurs bourses peuvent être octroyées :

- Pour les étudiants et en complément d'une bourse sur critères sociaux, possibilité d'obtenir la Bourse intercommunale d'enseignement supérieur.

- Pour les jeunes attestant d'une participation à une prestation d'orientation payante dans un organisme agréé en orientation scolaire, il existe la Bourse intercommunale d'aide à l'orientation.

- Pour les jeunes qui étudient sur le Choletais et qui partent à l'étranger, il existe la Bourse intercommunale pour un stage ou un séjour académique à l'étranger.

- Pour les jeunes inscrits dans un établissement scolaire du territoire de l'AdC et participant à la finale nationale du concours du Meilleur Apprenti de France, une Bourse intercommunale de soutien au concours du Meilleur Apprenti de France est versée.

02 44 09 25 06

bourses-intercommunales@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS cholet.fr
(dossiers de bourse téléchargeables)

CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Fonds régional étudiant

Des difficultés financières au cours de vos études, contactez une assistante sociale du CLOUS ou du Service de médecine préventive (SUMPPS).

ENVOLEO : mobilité des jeunes à l'étranger

Pour les jeunes de moins de 30 ans en formation dans les Pays de la Loire depuis au moins une année académique et inscrits dans un établissement ligérien ayant signé une convention de partenariat Envoloé.

Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur, de l'International et de l'Europe.

0 800 444 500

+ D'INFOS envoleo.paysdelaloire.fr

Pass 15-30 (pass première installation, etc)

Pass Jeunes (pass pratique sportive, pass permis apprenti, etc)

PRÊT ÉTUDIANT

Prêt bancaire garanti par l'État et sans condition de ressources. Il faut être, étudiant dans l'enseignement supérieur et avoir moins de 28 ans.

+ D'INFOS

Banque Populaire, Crédit Mutuel,
C.I.C., Caisse d'épargne et la Société générale.

SERVICE SOCIAL SUMPPS

Pour tout étudiant, aide aux difficultés personnelles, familiales, sociales, matérielles, financières. Entretien avec une assistante sociale par RV téléphonique.

Maison des étudiants

2 boulevard Beaussier - 49045 Angers
02 41 22 69 26



POUR SUIVRE SES ÉTUDES

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, 18h30 le mercredi.

Des questions sur votre formation, sur votre avenir, sur le choix de parcours ? Le CIO vous propose un accompagnement personnalisé au CIO sur rendez-vous.

41 avenue de l'Europe
49300 CHOLET
02 41 46 02 66
(accès piéton : bd Richelieu)
cio.cholet@ac-nantes.fr

+ D'INFOS cio49.ac-nantes.fr

CAMPUS DU CHOLETAIS

Facultés de Droit, Économie et Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, UFR ESTHUA, Tourisme et Culture

2 boulevard Pierre Lecoq - BP 90207
49302 Cholet Cedex
02 44 68 81 70

Institut Universitaire Technologique
2 boulevard Pierre Lecoq - 49300 Cholet
02 44 68 88 75

SUIO IP

(Service Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle)

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

"La Passerelle"
2 rue Lakanal
49045 Angers cedex 01
02 44 68 86 20
suio@univ-angers.fr

Boulevard Pierre Lecoq - BP 90207
49300 Cholet
02 44 68 82 00
scolarité.cholet@listes.univ-angers.fr



RECHERCHER UN STAGE, UN PREMIER EMPLOI

SUIO IP

**(Service Universitaire d'Information et d'Orientation Insertion Professionnelle
Insertion Professionnelle)**

suio@univ-angers.fr

- Conseils CV, lettres de motivation, simulation d'entretien
- Outils (booster, capsules...) dont Ip'Box : <https://www.univ-angers.fr/fr/ip-box>
- Portail Ip'Oline (stages, emplois, jobs étudiants, annuaire etps) : <https://ipoline.univ-angers.fr/>

*Pour choisir
mon métier!*

mo

**Maison de
l'Orientation**

+D'INFOS cholet.fr


Le Choletais
L'audace pour réussir

**4 rue Travot
Cholet**

 **CHOLET**
CŒUR DE VILLE

Maison de l'Orientation

Accompagner les jeunes et les personnes en réorientation de carrière, dans leur choix d'orientation professionnelle, en lien avec les établissements d'enseignement, les entreprises du territoire et les structures d'accompagnement.

“ D'abord, choisir un métier, une filière professionnelle ”

La Maison de l'Orientation s'inscrit dans l'esprit du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise en donnant une continuité entre chaque édition. Elle permet aux jeunes et aux adultes en réorientation de carrière de faire le meilleur choix en intégrant les trois dimensions :

- le **choix d'un métier**,
- le moyen d'y parvenir avec le **choix d'une formation et son statut**,
- l'évaluation du **potentiel d'emploi de la filière**.



Tous les 2 ans,
le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise
offre aux jeunes la possibilité de s'informer.
En 2019 54 000 visiteurs ont fréquenté la manifestation.

S'orienter, c'est définir son projet professionnel

La Maison de l'Orientation vous propose un accompagnement personnalisé avec :

- une **démarche d'identification** de vos souhaits et aspirations,
- une **découverte des métiers** : ateliers métiers, visite d'entreprise, rencontre avec un professionnel, permettant la détermination de votre projet professionnel,
- une **découverte des formations**,
- un **accès facilité aux stages** de fin d'études,
- un **accès facilité à l'apprentissage**,
- un **accès préparé et facilité** au premier emploi,
- une **aide à l'élaboration de votre projet** de création d'activité,
- des **mini-conférences thématiques**,
- une **préparation aux entretiens de recrutement** (avec une option en anglais),
- une **aide à la mise en valeur de la candidature** (CV et lettre de motivation).

SE DÉPLACER

AIDES FINANCIÈRES DE LA RÉGION POSSIBLES :

- SNCF (carte mezzo)

Contact TER Pays de la Loire : 0 800 584 260

(Service & Appel gratuits depuis tous les téléphones).

CHOLETBUS

Pensez à Choletbus pour vous déplacer en toute liberté sur le territoire de l'Agglomération du Choletais !

Renseignements et horaires sur le site internet choletbus.fr

Tarif préférentiel pour les jeunes :

en vente directement

sur le site internet choletbus.fr

sur l'application Choletbus

ou à l'Espace Choletbus, parvis de l'Hôtel de Ville à Cholet.

+ D'INFOS 02 41 49 47 58
ou accueil.tpc@choletbus.fr



Choletbus

Testez le service **Choletbus 2 Roues** qui vous permet de louer un VAE (vélo à assistance électrique) au mois ou à l'année.

Pensez également à **Choletbus Covoit'** pour vous déplacer par exemple en dehors des horaires du réseau Choletbus, et au prix d'un ticket de bus.

+ D'INFOS Espace mobilité durable
16 rue Clémenceau à Cholet
02 41 49 47 58 ou 2roues.tpc@choletbus.fr



SNCF

Place du 77^e Régiment d'Infanterie
49300 Cholet

08 92 35 35 35

ouverture du guichet : lundi au vendredi de 5h35 à 23h55 / samedi de 5h55 à 21h35/ dimanche et jours fériés : 7h50 à 23h30

+ D'INFOS ter-sncf.com
ou oui.sncf.com

SE SOIGNER



HÔPITAL DE CHOLET CENTRE HOSPITALIER

Centre de planification et d'éducation familiale et Centre de dépistage (pratique des Interruptions Volontaires de Grossesse, consultations de contraception, dépistage des Infections sexuellement transmissibles, dépistage anonyme et gratuit du sida et des hépatites, information en matière de contraception, sexualité, IST...).

La gratuité et l'anonymat sont garantis pour les consultations des personnes de moins de 18 ans.

1 rue Marengo BP 507 - 49325 Cholet
02 41 49 68 81

POLYCLINIQUE DU PARC

Avenue des Sables - 49300 Cholet - 02 41 63 42 00

CENTRE DE VACCINATIONS

26 avenue Maudet - 49300 Cholet - 02 41 46 20 27
1 permanence mensuelle (1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 15h).

MÉDECINE PRÉVENTIVE UNIVERSITAIRE (SUMPPS)

Au campus du Choletais, sont proposées aux étudiants de l'Université et de l'IFSI :

- Des consultations de médecine générale (problème de santé, certificat médical, vaccination, contraception, aménagement des conditions d'études en cas de handicap, conseils...).
- Des consultations de psychologie.
- Des actions de prévention.
- Un service social

SUMPPS - Campus du Choletais
Boulevard Pierre Lecoq - 49300 Cholet
02 41 22 69 00

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

Pôle santé - 26 avenue Maudet - 49300 Cholet
02 41 46 20 30

Consultations sur rendez-vous le mardi, mercredi et vendredi après-midi pour les consultations gynécologiques, la contraception, suivi de grossesse, dépistage IST...

Accueil avec une conseillère conjugale et familiale le mardi sans rendez-vous (info contraception, pilule du lendemain, test de grossesse).

Gratuit et confidentiel pour les mineurs et les majeurs avec ou sans couverture sociale.

SE DÉTENDRE, SE CULTIVER



L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ DU CAMPUS

Que serait une université sans sa mythique "cafet" ? Toujours au cœur des séries télé à la "Happy Days", c'est le lieu privilégié pour faire des rencontres. Bavardages, révisions avant les exams... Qui ne se précipite pas à la machine à café dès que sonne la pause ?

La cafet' pense à tout : news internationales à la télé, infos locales via les journaux proposés...

Les sofas orange style seventies et les chaises hautes métallisées à l'américaine offrent un mix tendance entre vintage et modernité. Voici l'endroit parfait pour se raconter les derniers potins !

À midi, la course aux micro-ondes est lancée ! Un déjeuner rapide et équilibré est enfin possible grâce aux menus adaptés des distributeurs. Une ambiance entre rires et détente se crée avant le retour sur les bancs de l'amphi...



Les Olympiades étudiantes

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

Des animations étudiantes sont organisées à Cholet pour bien commencer l'année.

DÉFI ÉTUDIANT

Appel à projets lancé aux étudiants pour qu'ils proposent une animation, au cours de l'année scolaire, par établissement d'enseignement supérieur. Des subventions et récompenses aux meilleurs projets sont à la clé.

SE DÉTENDRE, SE CULTIVER

LE JARDIN DE VERRE

Géré par l'Association de Développement Artistique du Jardin de Verre, son projet est axé sur la rencontre de tous les publics, la création contemporaine et le spectacle vivant : chanson, danse, théâtre, musique, jeune public, cirque...

13 boulevard Gustave Richard - 49300 Cholet
02 41 65 13 58

+ D'INFOS jardinverre.fr

JARDIN BOUILLOIRE & ÉTINCELLES

C'est l'espace éducatif, artistique et culturel du Jardin de Verre : Pratiquer du théâtre, du chant, de la danse, participer à la production d'un spectacle en bénéficiant d'un encadrement professionnel, se faire accompagner en tant que porteur d'un projet artistique,...

Nouveau ! La Carte UA : Un programme de découvertes et d'initiation à destination des étudiants du campus choletais

L'ESPACE SAINT-LOUIS

Pôle Culturel communautaire regroupant dans un même lieu l'outil de formation artistique (le Conservatoire) et l'outil de diffusion de la saison culturelle communautaire (le Théâtre Saint-Louis).

LE CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS - MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE

Enseignement de la musique, de la danse et du théâtre. Programmation de concerts, de spectacles et de conférences.

De l'éveil au cycle spécialisé pour un parcours amateur ou pré-professionnel.

Parmi les nombreuses disciplines enseignées : Musiques Actuelles, Musique Ancienne, Musique et Handicap (cursus adapté), Danse Classique, Jazz et de Caractère, Théâtre...

5 rue Tournerit - 49300 Cholet - 02 44 09 26 00
conservatoire@agglomeration-choletais.fr

+ D'INFOS cholet.fr

LE THÉÂTRE SAINT-LOUIS

A 8 minutes à pied du campus, venez découvrir le Théâtre Saint Louis ! Dans notre cursus : des concerts, de l'humour, du théâtre, de la danse et des arts croisés. Retrouvez le programme complet sur cholet.fr - abonnement et un tarif très réduit pour les étudiants. Une soirée qui se libère, une envie de décompresser après un cours :

Tarif dernière minute 10€ la place une heure avant le spectacle (dans la limite des places disponibles et sur certains spectacles)

Rue Jean Vilar - 49300 Cholet - 02 72 77 24 24

+ D'INFOS cholet.fr (programme complet)

Retrouvez-nous sur le Facebook

@theatresaintlouischolet



Jardin de Verre



Musée du Textile et de la mode



Bibliothèque universitaire

MÉDIATHÈQUE ÉLIE CHAMARD

Pour tous les étudiants et les moins de 18 ans :

- carte d'emprunt gratuite, utilisable dans toutes les bibliothèques de l'Agglomération
- accès à Internet et aux outils bureautiques
- en ligne : formation, presse, e-books, VOD
- espaces wifi à la médiathèque et à la BU

Ouverture : mardi, jeudi et vendredi de 10h à 18h et mercredi et samedi de 10h à 12h et 14h à 18h

Rue Travot - BP 31235 - 49312 Cholet Cedex
mediatheque@choletagglomeration.fr
02 72 77 23 41

+ D'INFOS e-change.cholet.fr

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 19 h et samedi de 8h30 à 12h30

Pendant les vacances universitaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

- accès à Internet et aux outils bureautiques
- espace wifi
- en ligne : formation, presse, e-books, VOD

Bd Pierre Lecoq - 49300 Cholet
bu.mediathèque@choletagglomeration.fr
02 72 77 23 39

+ D'INFOS e-change.cholet.fr

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Ouvert du mercredi au samedi et jours fériés de 10h à 12h et de 14h30 à 18h (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre) et le dimanche de 14h30 à 18h. En juillet et août, ouverture supplémentaire le lundi.

Entrée gratuite tous les jours pour les étudiants sur présentation d'un justificatif.

27 avenue de l'Abreuvoir - 49300 Cholet
02 72 77 23 22
museearthistoire@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS cholet.fr/musee-art-histoire.php

MUSÉE DU TEXTILE ET DE LA MODE

Ouvert du mercredi au samedi et jours fériés de 10h à 12h et de 14h30 à 18h (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre) et le dimanche de 14h30 à 18h. En juillet et août, ouverture supplémentaire le mardi.

Entrée gratuite tous les jours pour les étudiants sur présentation d'un justificatif.

Rue du Dr Roux - 49300 Cholet - 02 72 77 22 50
museetextile@choletagglomeration.fr

+ D'INFOS cholet.fr/musee-textile.php



SE DÉTENDRE, SE CULTIVER

GlisséO

Cholet Basket

Cinémovida

ÉCOLE D'ARTS DU CHOLETAIS

L'École d'Arts du Choletais dispense des cours d'Arts Plastiques aux enfants, adolescents et adultes. Elle propose une formation éclectique et s'inscrit dans le paysage culturel comme un établissement vivant où se côtoient différents publics de tous âges. L'École d'Arts du Choletais dispose par ailleurs, d'une Classe Préparatoire aux Écoles Supérieures d'Arts (Beaux-Arts, Architecture, Design, BD...) et accueille des expositions d'artistes contemporains dans la Galerie de l'École.
Impasse des Charuelles - 49300 Cholet
02 72 77 23 40

CINÉMA CINÉMOVIDA

Les Arcades Rougé - 49300 Cholet
08 92 68 75 35
Pour les intéressés et férus de cinéma, Cinémovida propose aux lycées et aux étudiants de devenir "Ambassadeurs Cinémovida".
+ D'INFOS cine-movida.com

LUDOTHÈQUE

Une collection de 7000 jeux ! Des jeux de stratégie, d'ambiance, des jeux d'extérieur pour des soirées animées. C'est LE lieu où emprunter un jeu, LE lieu pour découvrir des nouveautés proposées dans les espaces de jeux ou lors de soirées jeux.
Les Arcades Rougé
30 rue Bretonnaise - 49300 Cholet
Tél : 02 72 77 23 44

+ D'INFOS ludotheque.cholet.fr
ludotheque@choletagglomeration.fr

GLISSÉO COMPLEXE PISCINES - FITNESS -

PATINOIRES

GlisséO permet à chacun de profiter d'un ensemble d'activités ludiques et sportives à Cholet : piscine et patinoire, fitness...
Avenue Anatole Manceau - 49300 Cholet
02 41 71 64 20
info@glisseo.com
+ D'INFOS glisseo.com

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE CHOLET

L'OMS est une structure "Ressources et Relais" qui met à disposition du public les informations nécessaires à la pratique sportive dans un des nombreux clubs de la ville de Cholet. (77 disciplines proposées par 95 associations). L'OMS organise aussi des manifestations sportives. De plus, l'OMS vous permet de connaître et de suivre toute l'actualité sportive sur le Choletais (matches, calendriers, tournois, etc).

58 rue Saint Bonaventure - 49300 Cholet
02 41 65 45 51
oms-cholet@wanadoo.fr
+ D'INFOS oms-cholet.com

STELLA SPORT LA ROMAGNE

La Stella Sport La Romagne : club de haut niveau de tennis de table.
BP 5 - 49740 La Romagne
+ D'INFOS sslrtt.com
Instagram : [la_romagne_tt](https://www.instagram.com/la_romagne_tt)

SUAPS

(Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)
Débutant, confirmé ou expert, 10 activités sont proposées : basket, badminton, musculation, volley, escalade, natation, fitness, cross-training, step, self-défense judo.
02 41 22 69 49
+ D'INFOS univ-angers.fr/suaps

CHOLET BASKET

L'équipe Jeep® Élite de Cholet Basket, Championne de France 2010, est l'un des clubs de basket majeur dans l'hexagone.
3 avenue Marcel Prat - BP 10 752
49307 Cholet Cedex
02 41 58 50 58
Billetterie : 02 41 58 30 30
billetterie@cholet-basket.com
+ D'INFOS cholet-basket.com



MAISON DE LA FRANCOPHONIE ABDOU DIOUF

À LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DU CAMPUS DE CHOLET

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Cours de grammaire pour les passionnés
Cours de latin
Accueil des étudiants étrangers
Conférences
Lecture de contes
Concours d'éloquence
Prêt d'ouvrages francophones

+ D'INFOS 02 72 77 20 62
maisondelafrancophonie@choletagglomeration.fr



Carrefour de l'Orientation

des Métiers et de l'Entreprise

13-14-15 janvier 22

La Meilleraie - CHOLET

ENTRÉE LIBRE

carrefourdelorientation.fr - #come



Le Choletais
L'audace pour réussir



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

LES Z'ALLUMÉS



THÉÂTRE SAINT-LOUIS



CISPA Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air / Lac de Ribou



LES ARCADES ROUGÉ / CENTRE-VILLE



DOGS



CARNAVAL



GOLF



L'AUTRE USINE 10 activités sur un seul lieu : karting, bowling, lasergame, foot5, ...



SKATEPARK



AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Hôtel d'Agglomération
BP 62111 - 49321 CHOLET Cedex
02 44 09 25 00
cholet.fr

VIE ÉTUDIANTE

Service Enseignement Supérieur
et Formation Professionnelle
4 rue Travot - 49300 Cholet
02 44 09 25 06
02 44 09 25 29

Aide aux projets étudiants :
etudiantscholet@choletagglomeration.fr
Facebook : "la vie étudiante à Cholet"